

Conditions Générales de Vente

Abonnement « Engagement »

Mise à jour le 1^{er} janvier 2026

L'Association SEMAILLES (loi 1901) implantée en ceinture verte d'Avignon depuis 1997, vous propose la livraison de paniers de légumes BIO en contrepartie de la souscription à un abonnement dans les conditions suivantes :

Article 1 - L'ABONNEMENT

L'abonnement est souscrit pour une année complète sur la base de 50 à 51 paniers dans le cas d'une livraison hebdomadaire, et de 25 à 26 paniers pour une livraison par quinzaine. L'association ne livre pas de panier la semaine de Noël et du Nouvel An.

L'abonnement prend effet à la date de la première livraison suivant la signature du bulletin d'adhésion jusqu'au 31 décembre de l'année en cours. Il peut démarrer à tout moment de l'année.

Il peut être interrompu au terme d'une période découverte d'un mois, par courrier ou par mail. L'abonnement est renouvelable par tacite reconduction, c'est-à-dire que sans manifestation de votre part l'abonnement sera automatiquement reconduit pour une nouvelle année.

L'abonnement comprend la livraison sur points de dépôt.

Des frais d'adhésion à l'Association de 5 € (valable du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année en cours) et des frais logistique (mise en panier et livraison) de 2,5€ par mois (payable en une fois) sont ajoutés pour chaque année d'abonnement à la première mensualité.

Les frais logistiques sont appliqués en fonction du mois de souscription selon la grille suivante :

<i>Mois de souscription</i>	<i>Frais logistique (en €)</i>	<i>Mois de souscription</i>	<i>Frais logistique (en €)</i>
Janvier	30	Juillet	15
Février	27,5	Août	12,5
Mars	25	Septembre	10
Avril	22,5	Octobre	7,5
Mai	20	Novembre	5
Juin	17,5	Décembre	2,5

Article 2 - LES PANIERS

Deux types de paniers sont proposés :

- Le panier DUO d'une valeur de 10€,
- Le panier Famille d'une valeur de 16€.

Les légumes composant le panier sont produits à Semailles et sont issus de l'agriculture biologique (certification par Ecocert).

La composition des paniers varie en fonction des saisons et des légumes disponibles à la récolte. En cas de production insuffisante, il se peut que nous fassions appel à des producteurs locaux pour compléter les paniers avec des légumes ou des fruits en production BIO. Dans ce cas, la provenance est systématiquement précisée dans la feuille de chou.

La composition de votre panier est disponible le vendredi pour les paniers du lundi et le mardi pour les paniers du vendredi. Elle est consultable sur notre site internet et notre page Facebook.

Article 3 - MODALITES DE LIVRAISON

Les paniers sont livrés sur un point de dépôt défini à la signature du bulletin d'adhésion.

Le jour de livraison peut-être le mardi ou le vendredi en fonction du point de dépôt choisi.

La fréquence de livraison peut être hebdomadaire ou tous les 15 jours. Cette fréquence est définie jusqu'au 31 décembre de l'année en cours.

Procédure de récupération des paniers :

- Les paniers sont anonymes (non nominatifs)
- Chaque panier est accompagné d'une feuille de chou indiquant sa catégorie
 - Grand panier : identifié par la couleur **BLEU**
 - Panier moyen : identifié par la couleur **ROSE**
- Prendre son panier en fonction de son abonnement (Bleu ou Rose). Si doute sur l'abonnement, consulter la feuille d'émargement
- Si abonnement oeufs et/ou commande complémentaire, prendre le sac kraft à son nom dans la cagette commune à proximité des paniers.
- Il est **obligatoire de signer la feuille d'émargement** : sans cette signature, nous ne pourrions pas savoir qui a récupéré son panier et assurer un bon service après-vente.

Il est demandé à l'abonné.ee de récupérer le panier le jour de livraison dans le cadre des horaires de retrait définis par le point de dépôt afin de bénéficier de la fraîcheur de ses légumes et de libérer l'espace. L'association et le point de dépôt ne sont pas responsables des paniers qui ne seraient pas récupérés le jour de livraison.

En cas de non-récupération du panier le jour de livraison, le panier n'est pas conservé à disposition ultérieure, il est considéré perdu par l'abonné.

Les livraisons sont effectuées un jour fixe. Les livraisons ont lieu aux alentours de 13h, un retard de livraison ne saurait donner lieu à réclamation.

Si l'abonné souhaite changer définitivement de point de dépôt, il devra contacter l'association par mail ou téléphone.

En cas de fermeture du point de dépôt choisi, la livraison sera reportée sur le point de dépôt le plus proche géographiquement.

Article 4 - EN CAS D'ABSENCE PROGRAMMEE DE L'ABONNE

Il est possible de décaler un ou plusieurs paniers pour des absences en les reportant à des dates ultérieures (hors périodes de fermeture).

La semaine de report, l'abonné reçoit le panier de la semaine et un autre panier (identique ou non en fonction du stock de légumes).

Ces demandes de reports de paniers doivent être faites impérativement le lundi avant 8h pour les livraisons du mardi ou le jeudi avant 8h pour les livraisons du vendredi.

L'abonné.ee peut annuler jusqu'à 5 paniers dans l'année qui ne seront pas facturés.

Les demandes sont faites à l'association par mail ou téléphone.

Article 5 - DROIT DE RETRACTATION

L'abonné dispose d'un délai de quatorze (14) jours calendaires, à compter du jour de la conclusion de son abonnement, pour annuler le contrat et être remboursé des paniers non expédiés. L'association Semailles rembourse à l'abonné les sommes qu'il aura versées, à l'exception toutefois des paniers déjà expédiés. En effet, compte tenu de la nature alimentaire périssable des fruits et légumes, les marchandises livrées dans les paniers ne peuvent pas être retournées. Si un panier est en cours de livraison ou a déjà été livré sur un point de dépôt ou une entreprise, le remboursement dudit panier ne sera pas envisageable.

Article 6 - UTILISATION DU DROIT DE RETRACTATION

L'abonné peut exercer son droit de rétractation en envoyant sa demande par courrier recommandé à l'adresse postale « Association Semailles – 2370 avenue de la Croix Rouge – 84000 Avignon » ou par mail à « contact@semailles.asso.fr ».

La demande de l'abonné doit être faite dans les 14 jours qui suivent la date de conclusion du contrat et doit contenir les informations suivantes :

- Nom/Prénom ou Raison Sociale du client
- Coordonnées
- Lieu et date de distribution
- Date d'envoi du courrier

Article 7 - MODALITES DE PAIEMENT

Le règlement s'effectue par :

- SEPA : prélèvement automatique par mois, semestre ou année. Le mandat de prélèvement SEPA doit être retourné à l'association SEMAILLES, complété et accompagné d'un RIB,
- CB : règlement en une fois de l'intégralité de l'abonnement (à Semailles),

Les abonnements réglés par prélèvements SEPA sont renouvelés par tacite reconduction, l'acheteur est averti par courriel de la fin de son abonnement et de sa reconduction.

Article 8 - SERVICE CLIENTS

- Pour toute question ou réclamation, l'abonné pourra contacter le service Clients de Semailles : par téléphone : 04.90.16.05.05
- Par courriel : contact@semailles.asso.fr
- Par courrier : SEMAILLES, 2370 avenue de la Croix Rouge – 84000 Avignon

Article 9 - RESILIATION

L'abonnement peut être résilié en cours d'année en cas de force majeure moyennant un préavis d'un mois (décès, mutation, déménagement hors secteur de livraison) à adresser par mail ou courrier à l'association Semailles.

Les frais d'adhésion et de logistique payés ne sont pas restitués. Si la résiliation donne lieu à remboursement, celui-ci se fera par chèque dans un délai maximum d'un mois à compter de la date de demande de résiliation.

Article 10 - PARRAINAGE

En parrainant une personne aux paniers de Semailles, vous recevez un colis gourmand composé d'un assortiment des produits transformés BIO de Semailles (exemple : jus de pomme, compote, confiture, ...) d'une valeur approximative de 15€. Votre filleul.le, bénéficiera de 50% de remise sur son panier test.

Pour parrainer une personne, l'abonné retourne par mail le nom du filleul.le ainsi que son adresse mail et son numéro de téléphone. Semailles lui adressera un bulletin d'abonnement panier. A réception du bulletin dûment complété, le colis gourmand sera livré à l'abonné avec son panier le mois suivant.

Article 11 - INSCRIPTION ET GESTION DU COMPTE

Afin de pouvoir bénéficier du Service, l'abonné doit procéder à son inscription, en remplissant un formulaire disponible sur le site internet de Semailles (www.site.semailles.asso.fr) ou directement à l'accueil de l'association ou bien encore sur simple demande par mail à : contact@semailles.asso.fr. A cette occasion, l'abonné s'engage à fournir des informations exactes et complètes et à actualiser, le cas échéant, les informations fournies à l'association dans les plus brefs délais. L'association Semailles s'engage à préserver la confidentialité des informations fournies par l'acheteur. Au cas où l'une de ces informations s'avérerait fausse, incomplète ou obsolète, L'association Semailles se réserve le droit, sans aucune indemnité et sans préavis, de suspendre ou de fermer le compte de l'abonné.

La livraison du premier panier s'effectue 14 jours après la souscription à l'abonnement.

Article 12 - REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES

Les informations et données fournies par l'abonné et collectées par l'association (telles que notamment ses nom et prénom, ses coordonnées, le détail de ses commandes) sont traitées en toute confidentialité et sont sauvegardées dans une ou plusieurs bases de données. Les données à caractère personnel de l'abonné demandées par l'association, responsable du traitement, sont nécessaires à l'enregistrement, au suivi et à l'archivage de ses commandes, à la gestion commerciale et marketing de son dossier et à la qualité de ses relations avec l'association. En vertu des dispositions de la loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, l'abonné bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression des données le concernant. Pour exercer ces droits, l'abonné doit adresser un courrier à l'adresse suivante : Semailles, 2370 avenue de la Croix Rouge – 84000 Avignon